



1822

N/REF : \_\_\_\_\_ MT/CAB-Dgamp/ea

# COMMUNIQUE

LE MINISTRE DES TRANSPORTS COMMUNIQUE :

En vue de la constitution d'une base de données fiable permettant de définir la cartographie des occupants du domaine public maritime et lagunaire, il sera procédé du 02 mai au 02 juillet 2018 au recensement des occupants dudit domaine.

A cet effet, il est demandé aux personnes installées sur ces espaces de réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui se présenteront, munis d'un ordre de mission dûment signé par le Directeur Général des Affaires Maritimes et Portuaires.

Le Ministre des Transports compte sur la bonne collaboration des acteurs exerçant sur le domaine public maritime et lagunaire pour la réussite de cette opération.

Fait à Abidjan, le 19 AVR. 2018



  
Amadou KONE